



Les seniors du Centre-Val de Loire plus autonomes face à leur vie quotidienne

Avec près de 700 000 seniors, la population du Centre-Val de Loire a une part plus importante de personnes de 60 ans ou plus qu'en moyenne nationale. Parmi ceux vivant à domicile, 26,4 % déclarent éprouver des difficultés à accomplir leurs tâches quotidiennes et 5,1 % sont en situation de perte d'autonomie. Ces proportions sont inférieures au niveau national et ont pour conséquence un moindre recours à l'aide de l'entourage. Les femmes, les seniors vivant seuls et les plus âgés doivent faire face à davantage de difficultés.

Ludovic Raïs, Martine Blouin

En 2014, près de 700 000 personnes âgées de 60 ans ou plus (désignées dans cette étude par le terme « seniors ») résident en Centre-Val de Loire. Elles représentent 27,1 % de la population régionale, soit 2,2 points de plus que la proportion nationale hors Mayotte. À l'instar de la France, les femmes sont majoritaires chez les seniors de la région (55,7 %). Leur espérance de vie à 60 ans (*définitions*) est de 27,7 années (23,0 chez les hommes) et ne diffère pas de la moyenne nationale.

Le taux de mortalité standardisé (*définitions*) chez les 65 ans ou plus résidant en Centre-Val de Loire (36,8 %) est similaire à celui de l'ensemble du pays hors Mayotte.

Dans la région, 95,3 % des seniors résident à leur domicile. Parmi eux, trois sur dix habitent seuls dans leur logement. Cet isolement s'accroît avec l'âge. Ainsi, un peu plus de deux personnes sur cinq ayant 75 ans ou plus vivent seules à leur domicile, soit deux fois plus que les seniors âgés de 60 à 74 ans.

Concernant leur état général de santé (*figure 1*), la majorité des seniors du Centre-Val de Loire s'estime être bien portant (88,2 %). Seuls 11,8 % d'entre eux révèlent se sentir en mauvais ou très mauvais état de santé (13,3 % en France hors Mayotte). Les personnes vivant seules indiquent plus souvent être dans cette situation que les autres (respectivement 14,4 % et 10,8 %). Bien qu'en

moyenne plus âgées d'un an et cinq mois, les seniors femmes de la région se déclarent autant en assez bon, bon ou très bon état de santé que leurs homologues masculins.

Un senior sur quatre touché par des problèmes fonctionnels

L'enquête Vie Quotidienne et Santé (*source*) permet de mesurer l'état de santé des seniors, et d'aborder les principaux problèmes fonctionnels auxquels ils sont confrontés. Ces problèmes sont classés en trois catégories : les difficultés sensorielles (perte d'audition, difficultés visuelles), les difficultés motrices/physiques (marcher, usage des mains...) et les difficultés cognitives (se concentrer, faire appel à sa mémoire...). En Centre-Val de Loire, un peu plus d'un senior sur quatre déclare avoir au moins

l'un de ces trois problèmes fonctionnels (*figures 2 et 3*). Cette proportion est similaire à celle de la France hors Mayotte.

Avec près d'un individu sur cinq concerné, les difficultés motrices/physiques sont celles qui, comme au niveau national, touchent le plus les seniors de la région. Ces derniers sont parmi les moins atteints par des difficultés cognitives (6,6 %).

L'âge est un facteur important dans l'apparition de problèmes fonctionnels. 16,3 % des seniors de la région âgés de 60 à 74 ans vivant à leur domicile déclarent en souffrir d'au moins un quand ils sont 36,1 % chez les 75-84 ans et 61,8 % chez les 85 ans ou plus.

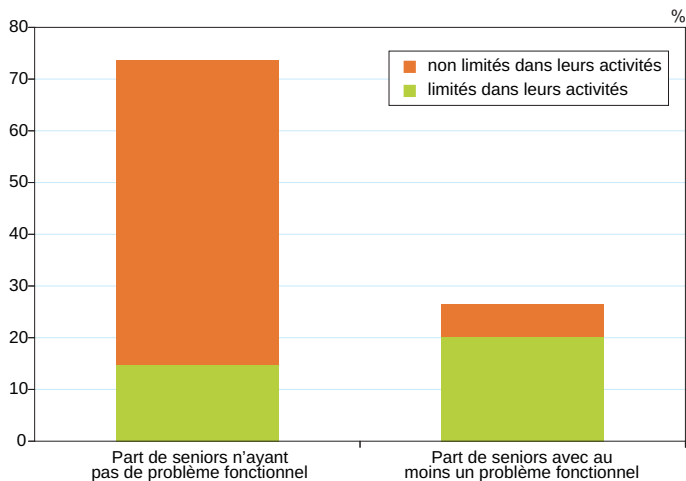
Les femmes étant en moyenne plus âgées dans la région, elles sont plus nombreuses à ressentir au moins un problème fonctionnel (27,6 % contre 24,9 % pour les hommes).

1 État de santé déclaré des 60 ans et plus de la région vivant à domicile

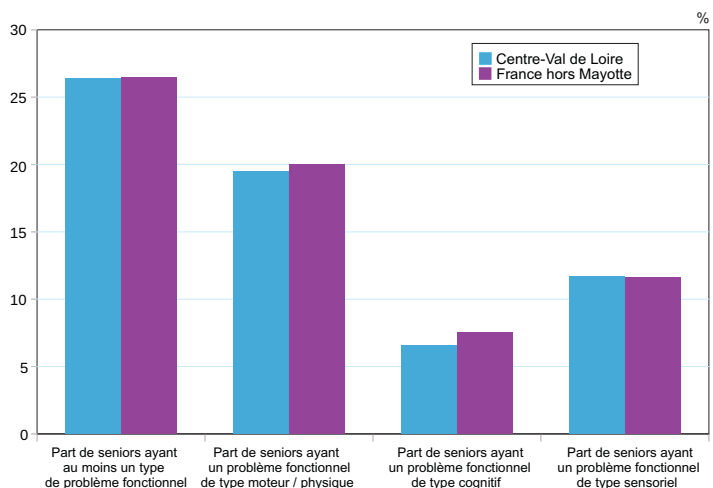
		Centre-Val de Loire			France hors Mayotte			%
		Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
60 à 74 ans	Bonne santé	62	61	62	60	61	61	
	Assez bonne santé	31	30	30	31	30	30	
	Mauvaise santé	7	9	8	9	9	9	
75 ans ou plus	Bonne santé	34	36	35	31	35	33	
	Assez bonne santé	47	45	47	47	44	46	
	Mauvaise santé	19	19	19	22	20	21	
Ensemble	Bonne santé	51	53	52	49	53	51	
	Assez bonne santé	37	35	36	37	34	36	
	Mauvaise santé	12	12	12	14	13	13	

Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) 2014

2 Part des seniors du Centre-Val de Loire limités dans leurs activités



3 Difficultés fonctionnelles des seniors



Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) 2014

Avec la prise d'âge, les personnes peuvent éprouver plus de difficultés à effectuer les activités du quotidien (se laver, faire ses courses...). Ainsi, plus du tiers des seniors du Centre-Val de Loire affirment être un peu ou fortement limités dans leurs tâches journalières.

Les seniors souffrant de problèmes fonctionnels ont plus de difficultés à accomplir leurs activités habituelles : trois sur quatre sont touchés. Cependant, parmi ceux ne déclarant pas avoir de problèmes fonctionnels, un senior sur cinq se dit quand même concerné par une restriction d'activité. Ces proportions sont comparables au niveau national.

Les seniors de la région sont moins touchés par la perte d'autonomie...

Si certains seniors peuvent ressentir des difficultés à accomplir seuls diverses activités, d'autres se voient dans l'impossibilité d'effectuer par eux-mêmes divers actes de la vie courante. En Centre-Val de Loire, plus de 35 000 seniors sont en situation de perte d'autonomie (*définitions*), soit 5,1 % des personnes de 60 ans ou plus (*figure 4*). Cette proportion est moindre que pour l'ensemble des seniors français (6,3 %) et parmi les moins élevées des régions. À structure de population en âge et en sexe équivalente, le Centre-Val de Loire est même la région où les seniors sont les moins touchés par la perte d'autonomie.

L'incapacité à réaliser des actions quotidiennes en toute autonomie augmente avec l'âge (*figure 5*). En effet, si seulement 1,5 % des 60-74 ans de la région vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie, la part s'élève à 6,3 % pour les 75-84 ans et atteint 23,2 % au-delà.

Les seniors vivant seuls à leur domicile se retrouvent plus souvent en situation de perte d'autonomie (7,7 %) que ceux résidant avec au moins une autre personne (4,7 %). En vivant seuls, les tâches du quotidien

(ménage, courses, administratif...) reposent uniquement sur une personne et peuvent engendrer davantage de fatigue physique et mentale. Cela peut favoriser à terme l'apparition de difficultés et entraîner une perte d'autonomie.

Dans la région, les femmes sont plus touchées par la perte d'autonomie, et ce quelle que soit leur tranche d'âge. L'écart avec les hommes augmente avec le vieillissement. Ainsi, 24,2 % des femmes ayant 85 ans ou plus sont en situation de perte d'autonomie, soit près de quatre points de plus que leurs homologues masculins. Néanmoins, cette proportion est la plus faible de France (la moyenne nationale s'établissant à 30,6 %).

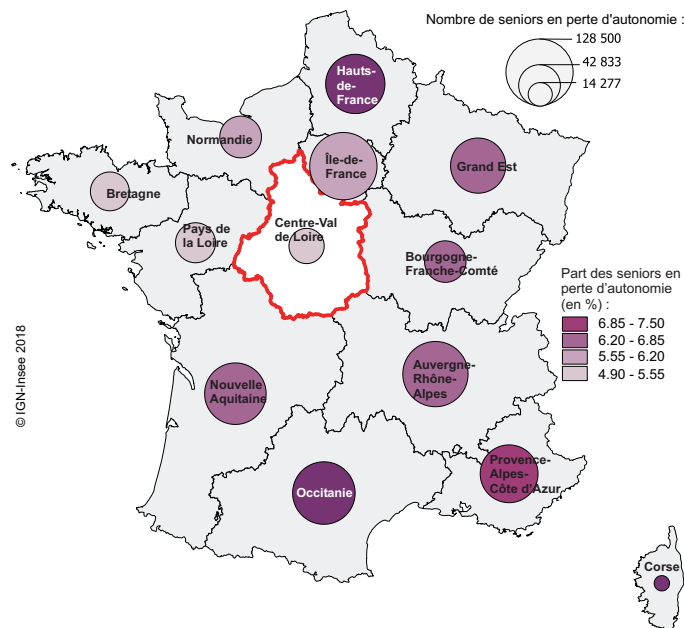
La part relativement faible des personnes de la région de 85 ans ou plus vivant à leur

domicile (78,3 % contre 79,6 % nationale) peut constituer un élément d'explication. Malgré une offre régionale de places comparable à la moyenne française, les seniors subissant une perte d'autonomie sont plus souvent logés en hébergements pour personnes âgées dépendantes. Les taux de pauvreté (*définitions*) des 60-74 ans (7,6 %) et des 75 ans ou plus (6,9 %) de la région, parmi les plus bas de France, expliquent en partie le fait que les seniors puissent emménager dans ces établissements.

... et sollicitent peu l'aide de leur entourage

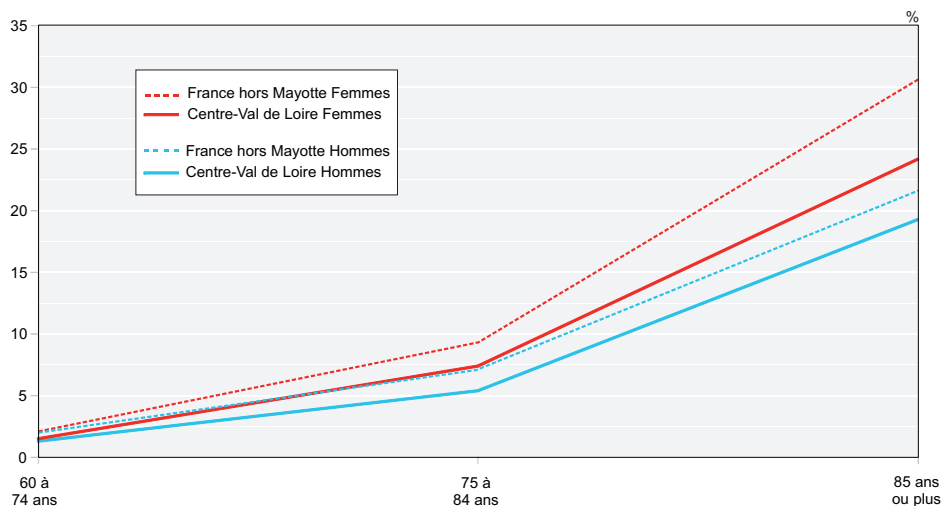
Les seniors du Centre-Val de Loire résidant à leur domicile étant moins impactés par la perte d'autonomie, ils sont parmi ceux qui

4 5,1 % des seniors en perte d'autonomie dans le Centre-Val de Loire



Note de lecture : en 2014, 35 000 seniors sont en situation de perte d'autonomie en Centre-Val de Loire, soit 5,1 % des seniors régionaux.
Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS), 2014

5 Perte d'autonomie par tranche d'âge et par sexe



Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) 2014

sollicitent le moins l'aide de leur entourage. En effet, 80,3 % d'entre eux n'y ont pas recours (78,7 % en France hors Mayotte). Trois seniors habitant seuls à domicile sur dix font appel à leurs proches pour les aider dans leur quotidien. Cette proportion est deux fois plus importante que pour les seniors vivant accompagnés. Même lorsqu'ils connaissent une perte d'autonomie, les seniors régionaux font moins appel à leurs proches qu'ailleurs sur le territoire : 82,0 % le font, soit 4 points de moins qu'au niveau national. Concernant, les autres types d'aides (de la part d'un professionnel, logement aménagé,

aide technique comme un fauteuil roulant ou un déambulateur), un quart des seniors du Centre-Val de Loire, comme des français, font appel à au moins l'une d'entre elles. Plus de la moitié des seniors déjà accompagnés par leur entourage mobilisent également une aide professionnelle ou technique. Les professionnels, comme les infirmiers ou les aide-ménagères, sont le plus souvent sollicités (16,2 %). Les seniors régionaux font partie de ceux qui ont le moins recours à un aménagement de leur logement (9,4 %). Là aussi, les personnes seules sollicitent plus souvent ces types d'aides que celles vivant avec au moins une personne. ■

Définitions

Espérance de vie à 60 ans : représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive âgée de 60 ans. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Taux de mortalité standardisé : rapporte le nombre de décès durant l'année à la population totale moyenne de l'année. Le calcul est standardisé (répartition par sexe et âge équivalente de la population régionale et nationale) afin de pouvoir comparer la mortalité régionale à la mortalité nationale.

Perte d'autonomie : L'enquête VQS ne permet pas d'estimer la dépendance selon la grille AGGIR utilisée pour accorder l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ni selon d'autres grilles comme celles de Katz ou de Colvez. Elle est approchée par un score calculé à partir des différentes questions posées dans VQS. Les seniors obtenant un score élevé sont classés dans le groupe IV et considérés en situation de perte d'autonomie dans cette étude.

Taux de pauvreté : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Encadré 1

L'échantillon de l'enquête VQS est conçu de façon à permettre une exploitation départementale. Les effectifs enquêtés à ce niveau, très faibles, ne permettent pas d'obtenir des résultats aussi détaillés qu'au niveau régional. La publication « Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014. Résultats départementaux d'une enquête auprès des seniors » – Rapport Drees, rassemble des données complémentaires.

6 Quelques résultats départementaux

		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte
60 à 74 ans	Bonne santé	62	63	59	61	59	64	62	61
	Assez bonne santé	29	28	33	33	31	29	30	30
	Mauvaise santé	10	8	8	6	9	7	8	9
75 ans ou plus	Bonne santé	30	40	33	34	34	37	35	33
	Assez bonne santé	47	44	49	46	48	47	47	46
	Mauvaise santé	23	17	18	20	18	16	19	21
Ensemble	Bonne santé	50	55	49	51	50	54	52	51
	Assez bonne santé	35	34	39	38	38	35	36	36
	Mauvaise santé	15	11	12	11	13	10	12	13
Limités dans les activités quotidiennes	60 à 74 ans	26	27	23	24	27	24	25	26
	75 ans ou plus	56	50	50	55	50	49	52	53
Aide de l'entourage	60 à 74 ans	10	11	8	9	11	8	9	10
	75 ans ou plus	41	37	42	35	37	37	38	41

Note : la somme des arrondis peut différer de 100 %.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS 2014) – Rapport Drees

Encadré 2

7 Évolution des incapacités et de la perte d'autonomie entre 2007 et 2014 en France hors Mayotte

	Femmes 60-74 ans				Femmes 75 ans ou plus			
	2014 (nombre)	Écart 2007-2014 (%)	2014 (%)	Écart 2007-2014 (en point)	2014 (nombre)	Écart 2007-2014 (%)	2014 (%)	Écart 2007-2014 (en point)
En perte d'autonomie	162 600	- 12,4	3,1	- 1,1	773 600	- 0,3	23,5	- 0,5
Limitations fonctionnelles	864 900	- 8,6	16,3	- 4,9	1 577 700	- 1,9	48,0	- 1,5
Limitations physiques	665 400	- 5,1	12,5	- 3,1	1 297 500	- 0,9	39,5	- 0,8
Limitations sensorielles	274 900	- 19,5	5,2	- 2,5	702 000	- 6,2	21,3	- 1,7
Limitations cognitives	163 700	- 25,6	3,1	- 1,8	542 600	- 4,8	16,5	- 1,0
Très mauvaise santé	55 100	0,7	1,0	- 0,2	101 300	- 2,1	3,1	- 0,1

	Hommes 60-74 ans				Hommes 75 ans ou plus			
	2014 (nombre)	Écart 2007-2014 (%)	2014 (%)	Écart 2007-2014 (en point)	2014 (nombre)	Écart 2007-2014 (%)	2014 (%)	Écart 2007-2014 (en point)
En perte d'autonomie	122 000	16,8	2,6	- 0,1	319 700	1,5	14,9	- 0,8
Limitations fonctionnelles	782 900	3,2	16,5	- 2,7	879 400	2,0	40,9	- 1,6
Limitations physiques	500 800	10,1	10,6	- 1,0	632 000	2,6	29,4	- 1,0
Limitations sensorielles	352 000	- 3,8	7,4	- 1,8	458 800	- 3,0	21,3	- 2,0
Limitations cognitives	161 200	- 5,5	3,4	- 0,9	293 600	1,3	13,7	- 0,6
Très mauvaise santé	54 900	8,4	1,2	- 0,1	65 000	3,9	3,0	- 0,1

Note de lecture : en 2014, 864 900 femmes de 60-74 ans ont déclaré des limitations fonctionnelles. Ce nombre est en baisse de 8,6 % par rapport à 2007. Mais leur proportion a baissé dans la population. Elle représente 16,3 % des femmes de 60-74 ans en 2014 contre 11,4 % en 2007, soit 4,9 points de moins.

Sources : Enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS 2014 et 2007) ; Les dossiers de la Drees n° 13, mars 2017

Évolution des incapacités et de la perte d'autonomie à domicile entre 2007 et 2014

En France, avec l'arrivée des générations nombreuses des baby-boomers aux âges élevés et l'accroissement de l'espérance de vie, la population âgée vieillit et ne cesse d'augmenter. La plus grande longévité des femmes les expose à davantage d'années de vie avec des limitations fonctionnelles et à un risque plus grand de devenir dépendantes. L'enquête VQS 2014 met en évidence une moindre perte d'autonomie et une diminution des incapacités chez les seniors vivant à domicile depuis la précédente enquête menée en 2007. Pour les quelques indicateurs où le nombre des personnes concernées augmente, cela n'est dû qu'à la hausse de la population âgée et non à une dégradation de la situation.

Chez les 60-74 ans, les inégalités entre les sexes se sont réduites là où elles sont au désavantage des femmes, et creusées dans les situations où elles sont à leur avantage. Pour les 75 ans ou plus, les tendances sont moins marquées et la situation semble rester toujours défavorable pour les femmes, pour partie à cause de leur longévité.

Source

L'enquête « Vie quotidienne et santé » (VQS) est le premier volet d'un dispositif d'enquêtes dénommé « Care » pour « Capacités, Aides et Ressources des seniors », conçu par la Drees, service statistique du ministère chargé des affaires sociales et de la santé.

Réalisée par l'Insee de août 2014 à fin janvier 2015, elle est représentative de la population des 60 ans ou plus vivant à domicile, désignée par le terme « seniors » dans l'étude. Les personnes vivant en institution (maisons de retraite, foyers...) ne sont pas concernées par cette enquête.

L'enquête vise à décrire, au travers d'un court questionnaire, les difficultés rencontrées par les personnes pour réaliser les actes de la vie quotidienne à domicile, sous trois aspects :

- les trois questions liées à l'état de santé : état de santé déclaré, problème de santé chronique, limitation dans les activités quotidiennes ;
- les restrictions sur les activités de la vie quotidienne : difficultés pour entendre, se laver, marcher, se faire comprendre, se concentrer, etc. ;
- les aides demandées : aide de l'entourage, aide de professionnels, aides techniques à la mobilité et aménagement des logements.

L'objectif de l'enquête était double :

- fournir une estimation du nombre de personnes rencontrant des difficultés dans la vie quotidienne ;
- repérer des personnes de 60 ans ou plus en difficulté afin de tirer un échantillon optimal pour l'enquête Capacités, Aides et Ressources des seniors (CARE-Ménages) réalisée en 2015 en collaboration avec l'Insee. Cette enquête plus approfondie sur l'état de santé et les conditions de vie a pour objectif de mieux cibler les politiques d'aide à destination des personnes ou familles dans le besoin. Elle précise le reste à charge pour se soigner et le type d'aides apportées par les proches qui sont interrogés en complément des seniors de l'échantillon.

Enfin, l'enquête « Care-Institutions », menée par TNS-Sofres pour la Drees à l'automne 2016 auprès des personnes et de leurs aidants, complète le champ pour décrire l'ensemble de la population de 60 ans ou plus.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projets :
Martine Blouin

Rédacteur en chef :
Stéphanie Héran

Relations médias :
medias-centre@insee.fr
ISSN 2416-9471
©Insee 2018

Bibliographie

- La perte d'autonomie touche les seniors vivant à domicile différemment selon les régions, *Insee Focus* n°115, juin 2018.
- Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans les départements, *Insee Focus* n°771, décembre 2016.
- Enquête Vie Quotidienne et Santé 2014. Résultats départementaux d'une enquête auprès des seniors – *Rapport Drees*, octobre 2016.
- Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 – Premiers résultats de l'enquête vie quotidienne et santé 2014, *Les dossiers de la Drees* n° 13, mars 2017.

